



N° 08



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie : 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

Site Internet : [www.grillon84.fr](http://www.grillon84.fr)

#### HORAIRES MAIRIE

**Lundi :** 9h-12h & 14h-18h

**Mardi, jeudi et vendredi :**

9h-12h & 14h-16h

**Mercredi :** 9h-12h (fermeture l'après-midi)



#### HORAIRES POINT INFORMATION

**Du 02/05/16 au 31/10/16**

**Du Lundi au Vendredi**

de 9h30 à 11h30

et 14h30 à 18h30

**Du 02/11/16 au 31/04/17**

**Lundi et Jeudi**

9h00–11h30

**Mardi, Mercredi et Vendredi**

14h30–18h30

#### Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Transfert des Associations de la Maison Milon	2
Travaux en cours	2
Marché de Noël	3
Téléthon	3
Concert de Poche	3
Petits rappels de consignes	3
Inscriptions élections	4
Nouveaux agents communaux contractuels	4
Etat-Civil	4
Les Pages des Ecoles	5
Rentrée des classes	5
Navette du mercredi Ecole	6
Travaux dans notre groupe scolaire	6

### Le mot du Maire

*Grillonaises, Grillonais,*

*Un été chaud et sec, un début d'automne de la même veine, la sécheresse est bien présente. Les fontaines du village sont taries, notre canal est au plus bas ce qui a contraint la Gaule Grillonaise à une pêche électrique en amont pour sauver le patrimoine piscicole. Cette sécheresse a permis toutefois de très bonnes vendanges pour un millésime de grande qualité. A l'heure qu'il est, la météo annonce des pluies abondantes qui pourraient rétablir quelque peu la situation.*

*Ce dernier trimestre verra la fin des travaux de la Maison de Santé avec une réception prévue fin Novembre. Le planning a été respecté à la lettre et toutes les entreprises sont à féliciter. Je ne manquerai pas, le moment venu, de vous informer sur les professionnels de santé qui intégreront ce bâtiment. J'en profite pour rappeler que ce projet est une opération blanche pour la commune et n'entraînera pas une hausse de la pression fiscale.*

*Les travaux de voirie sur la place des Escourneaux vont eux aussi se terminer avec même une légère avance sur le planning. A cette occasion, je tiens à remercier tous les riverains pour leur patience et leur collaboration à ces travaux qui améliorent grandement la sécurité aux abords de la crèche et des écoles.*

*Dans les mois qui arrivent un autre projet va se dessiner. En effet, nous travaillons déjà sur une nouvelle bibliothèque située aux abords de l'école, en rez-de-chaussée, donc beaucoup plus accessible pour tous.*

*Pour terminer ces quelques lignes, un grand merci à toutes les personnes bénévoles qui ont participé à la tenue des manifestations qui ont animé Grillon durant tout l'été.*

*Très cordialement,  
Jean-Marie GROSSET*



## Transfert des Associations de la Maison Milon

Notre Conseil municipal a voté pour donner prochainement par bail à la construction, la Maison MILON à l'association « DELTA LAB Préfiguration ». La Mairie pourra utiliser certaines parties comme l'atrium, la mezzanine ou la salle de projection pour des manifestations ponctuelles.

**La bibliothèque** sera déplacée dans un bâtiment à construire derrière l'école (pelouse côté sud) avec la future salle d'activités de l'école.

Il était donc indispensable de transférer les associations utilisant des salles de la Maison Milon vers les salles municipales dont nous disposons, dès la rentrée de septembre 2016.

Après plusieurs réunions entre la Mairie et les représentants de ces associations, il a été convenu les déplacements suivants:

\* **L'association Les Musicales de GRILLON**, pour son bureau, occupera la salle au-dessus du Point INFO de l'Ex CCEPPG.

\* **Le Comité de Jumelage GRILLON ANO SYROS** se retrouvera dans l'ancienne salle du Garde Municipal.

Il utilisera également les salles de l'ex CCEPPG tous les premiers vendredis soirs de chaque mois pour des cours de danses grecques.

\* **L'association des vieux crampons de l'Enclave** se verra attribuer ces salles tous les autres vendredis soirs du mois.

\* **L'association ARABESQUES :**

- Dessin et jardin d'enfants : salles de l'ex CCEPPG,
- Batterie et guitare : 2<sup>ème</sup> étage, salle de droite de la maison Chaffaud,
- Piano : 1<sup>er</sup> étage, salle de gauche de la maison Chaffaud.

Cette installation induit les changements suivants pour l'occupation de la Maison Chaffaud :

**La Gaule Grillonnaise** occupera la salle du 2<sup>ème</sup> étage, porte de droite, avec l'Association Familiale pour ses réunions.

**Le Comité des Festivités** sera dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage (salle de gauche).

**L'Association Familiale** conservera l'usage de la salle du 1<sup>er</sup> étage (salle de gauche).

## Travaux en cours

La commune a entrepris de nombreux travaux afin de se mettre en conformité avec la réglementation d'Accessibilité Handicapés et notamment les locaux de la Mairie. Afin d'améliorer l'accueil du secrétariat au rez-de-chaussée, « l'ancienne Salle de mariage » est en cours d'aménagement afin d'installer le bureau de la Policière Municipale et un second bureau d'accueil.

Ces derniers travaux clôturent la mise aux normes de la Mairie avec la Salle des mariages, l'accueil et la Police Municipale en rez-de-chaussée et à l'étage la nouvelle Salle du Conseil.

Ainsi, la rénovation de la Mairie est enfin terminée et répond à l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée).



## Marché de Noël

Après plusieurs années de succès, le marché de Noël aura lieu cette année le Samedi 10 décembre à la Salle des Fêtes. Pensez à vos cadeaux de Noël avec les nombreux stands de produits et d'articles à offrir ou se faire offrir.



## Téléthon

Comme chaque année, le Téléthon aura lieu le week-end du 3 et 4 Décembre 2016. Un programme sera distribué prochainement.

De plus, une réunion est programmée le 03 Novembre 2016 afin de préparer cet événement.

Nous vous attendons nombreux !!



## Concert de Poche



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, Les Concerts de poche étaient présents dans notre village. Cette association, reconnue d'utilité publique, a pour but d'amener la musique et de très grands interprètes dans les quartiers ou les milieux ruraux. Son action se passe en deux temps indissociables : un dispositif d'ateliers auprès des jeunes et un concert ayant lieu peu après.

Grâce au soutien financier de l'entreprise GERFLOR, de la mairie de GRILLON, 4 ateliers ont eu lieu dans notre école élémentaire le jeudi 29 septembre et au collège VALLIS AERIA, le vendredi 30 septembre avec des classes de cinquième.

Les enfants ont pu, grâce à leur imagination débordante, inventer une histoire avec une comédienne, sur des musiques jouées par un clarinettiste. Bravo à tous !

Vendredi 7 octobre a eu lieu le concert dans notre Maison Milon à 20h30. Cette année, ce sont Pierre GENISSON (clarinette) et David BISMUTH (piano) qui en ont été les interprètes. De nombreux enfants de l'école mais aussi du collège, des parents, des enseignants de notre école dont Delphine RICHARD, la Directrice, étaient présents. Ils ont apprécié un magnifique concert avec les musiques de BRAHMS, POULENC, DEBUSSY servies par de merveilleux interprètes. Les deux musiciens ont tissé de nombreux liens à l'issue du concert avec les enfants et les spectateurs. Une bien belle soirée et un dispositif à reconduire !



## Petits rappels de consignes

### • Entretien du cimetière

Les propriétaires des tombes et caveaux sont priés de nettoyer leurs concessions. Nous avons constaté sur le cimetière communal des tombes et emplacements à l'état d'abandon (mauvaises herbes, non nettoyés).

Cet état de dégradation nuit à la bonne tenue du cimetière. A défaut de nettoyage, une mise en demeure sera envoyée aux familles.

Nous comptons sur votre coopération pour redonner une image plus agréable de notre cimetière.

### • Stationnement gênant

Nous vous rappelons que depuis le 05 Juillet 2015, tous stationnements gênants (places handicapées, passages piétons, trottoirs, voies de circulation) sont passibles d'une amende de **135€**.

### • Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont les déchets produits quotidiennement par votre foyer et que vous jetez à la poubelle. Certaines peuvent faire l'objet d'un recyclage et doivent être triées à part.

Les déchets dangereux (solvants, seringues...) font l'objet d'une réglementation spécifique et ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères classiques.

Nous vous rappelons que le ramassage des sacs jaunes a lieu le mercredi matin (1 semaine sur 2); merci de bien vouloir accrocher vos sacs le mardi soir.

De plus, il est **interdit** de déposer, abandonner ou déverser les sacs d'ordures ménagères et les sacs jaunes à côté des containers ou sur la voie publique.

Vous risquez une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 450 €. (Article L541-3 du Code de l'Environnement).

Pour toutes questions ou réclamations relatives aux ordures ménagères, vous pouvez contacter les services de la Communauté des Communes au 04.90.35.01.52.



## Inscriptions Elections

Pour participer aux élections politiques, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions se font dès maintenant et ce, jusqu'au 31 Décembre 2016, dernier délai. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Si vous vous trouvez dans une autre situation, déménagement, première inscription... vous devez prendre l'initiative de déposer votre demande en Mairie.

- Si vous déménagez dans une nouvelle commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

- Si vous déménagez au sein de la même commune, vous devez signaler votre nouvelle adresse en Mairie afin d'obtenir une nouvelle carte électorale.

Une permanence exceptionnelle sera assurée en Mairie le Samedi 31 Décembre 2016 de 10h00 à 12h00 afin d'y recevoir les dernières inscriptions sur la liste électorale.

## Nouveaux agents communaux contractuels



Depuis le début de l'année 2016, deux agents ont rejoint le personnel communal:

- Mlle Elodie BUIS, au service administratif et plus particulièrement à l'accueil de la Mairie, en contrat à temps partiel jusqu'au 31 Juillet 2017. Présente le Lundi toute la journée ainsi que le Mardi, Mercredi Jeudi et Vendredi matin.

- M. Jérôme SIMIAN, au service technique, en contrat à temps partiel jusqu'au 31 décembre 2016.



### MARIAGES

- Isabelle Françoise FERRIER  
&  
Vincent André Louis  
Paul PONCET  
Le 23 Juillet 2016

- Mireille Jeanne Nicole KOUL-  
LEN  
&  
Yann Michel Alexis DAYDÉ  
le 13 Août 2016

- Magali UBASSY  
&  
Dominique-André BETTIOL  
le 02 Octobre 2016

### Etat-Civil

#### NAISSANCES



- Lucas Davy Jacques EMONET  
Né le 05 Juin 2016

- Camille Marie-Paule Simone MURA  
Née le 14 Juillet 2016

- Mathias COULOMB MURA  
Né le 04 Août 2016

-Wakan Princy Louis THIOILLIER  
RABEMANANJARA  
le 14 Septembre 2016

#### DECES

- Claude MERMET  
le 24 Juin 2016

- Monique BAENE  
le 02 Juillet 2016

- Edmond RIEU  
le 02 Août 2016

- Béatrice CANO  
le 06 Septembre 2016

- Aimée GIRY  
le 13 Septembre 2016

- Alain POIGNANT  
le 30 Septembre 2016

- Pierre BOUDON  
le 01 Octobre 2016

LOU GRILHOUN N° 08

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon  
Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRIL-  
LON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communi-  
cation

Imprimé par Imprimerie LAURENT (900 exemplaires)

# Les pages des Ecoles

## Rentrée des classes

### A) L'Ecole Maternelle :

#### Equipe pédagogique et effectifs des classes :

Classe	ATSEM	Enseignante	Effectifs
Très Petite section : 2 élèves Petite section : 11 élèves Moyenne section : 8 élèves	SABATERY Marie-Claude	CHAUVIN Aurélie (Directrice)	21 élèves
Petite section : 11 élèves Moyenne section : 9 élèves	MAURICO Michèle	NOVELLI Mireille	20 élèves
Grande section : 25	LEGRAND Danielle	BLANC Annie	25 élèves
		<b>TOTAUX :</b>	<b>66 élèves</b>

Cette année Mme BLANC Annie ayant un  $\frac{3}{4}$  de temps, Mme RENVOISE Tiffany la remplacera tous les lundis de l'année et un mercredi sur quatre.



### B) Ecole Elémentaire :

Bienvenue à CHEVALLIER Lisa qui remplacera Jocelyne VISEDO, à LAVIE Pauline qui occupera la décharge de la Directrice les lundis et quelques mercredis de l'année et M.MARTINEZ Benjamin, nommé ITR sur l'école.

Mme RENVOISE Tiffany assurera le complément de service de Mme PRISLEC tous les jeudis et vendredis et un mercredi sur deux.



Equipe pédagogique et effectifs des classes :

Classe	Répartition	Enseignante	Effectifs
CP		PRISLEC Séverine / RENVOISE Tiffany	22 élèves
CE1		TROCELLO Véronique	26 élèves
CE2 / CM1	CE2 : 16 élèves CM1 : 7 élèves	RICHARD Delphine / LAVIE Pauline	23 élèves
CM 1		CHEVALLIER Lisa	25 élèves
CM1 /CM2	CM1 : 6 élèves CM2 : 19 élèves	BOCQUILLOD Lionel	25 élèves
		<b>TOTAUX :</b>	<b>121 élèves</b>

Les EVS (Employées de Vie Scolaire) sont Mme DE CRUZ Stéphanie (école maternelle) et Mme DEJOUX Agnès (l'école élémentaire).

### Navette du Mercredi de l'école vers le Centre de Loisirs de Valréas

A partir du mois du Novembre, toutes les inscriptions concernant le transport des enfants le mercredi midi à destination du Centre de Loisirs de Valréas se feront au POINT INFOS à Grillon. Les enfants devront être inscrits au plus tard le lundi midi pour le mercredi suivant. Renseignements et inscriptions au 04.90.35.08.87

### Travaux dans notre groupe scolaire

Durant l'été, les installations scolaires des deux écoles ont été mises en conformité pour l'élémentaire et rénovées pour la maternelle.

Maternelle : Changements de menuiseries, pose de stores, rénovation des peintures des classes des petits et des grands. Achat de tables et de chaises pour la classe d'Annie BLANC.

Des travaux d'étanchéité du toit de la maternelle seront effectués prochainement. Leur coût s'élèverait à plus de 60 000€.

Elémentaire : L'entrée de l'école élémentaire a été mise aux normes d'accessibilité handicapés, comme il était prévu dans l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée), afin de leur permettre l'accès à la cour. Ces travaux ont été menés en amont de ceux de la place des Escourneaux.

Le passage entre les deux écoles a été refait après les travaux d'évacuation d'eau de la cour de la maternelle.

